



MERCI



Jean Louis Fabre,
maire de Davayat

Chers administrés, mes chers amis

Avant toute chose, je tiens à vous renouveler mes vœux les plus sincères pour que 2026 soit pour tous, enfants, ados, adultes, seniors, l'année la plus douce possible...

Cela fera, à la fin de ce mandat, 25 années que vous me supportez comme adjoint, puis comme maire (ma femme aussi !). Il est grand temps pour moi, à 82 ans, de tirer ma révérence.

Que dire de ce mandat ? Sans vouloir me défausser, il a été un tant soit peu compliqué, vous voudrez bien en convenir. Commencer par quasiment deux années de confinement, ce n'est pas banal !

Pour le reste, je vous dirai que nous avons fait ce que nous avons pu. Il a fallu, tout d'abord, faire un peu mieux flotter, financièrement, la barque qui raclait plutôt le fond...

Pour sûr, certains diront que nous aurions pu faire autrement, c'est sans doute vrai !

Ou que nous aurions pu faire plus. Peut-être !

Des regrets, certainement : ne pas avoir avancé plus vers le regroupement de communes, voir le projet d'un nouveau restaurant scolaire encore différé, trois ans après avoir signé la convention pour renouveler l'éclairage public, toujours rien...

Des satisfactions aussi, comme avoir pu mener à bien le changement de RPI, remis un peu aussi le sport au centre du village et contribué, comme mes prédécesseurs, à améliorer la qualité de vie de notre village.

Nous aurons l'occasion au fil des pages de rappeler quelques réalisations.

Pour accomplir la mission que vous m'avez confiée, j'ai pu m'appuyer sur des atouts importants : le Conseil municipal, les agents communaux et le secrétariat. Sans ce dernier, le maire serait bien incapable de mener à bien sa tâche.

Je voudrais leur dire ici toute ma gratitude pour l'aide qu'ils m'ont témoignée tout au long de ces années. Dans mes remerciements, je n'oublierai pas l'équipe enseignante, profondément engagée dans sa mission vers vos enfants, les associations et tous les bénévoles qui font vivre Davayat. C'est une vraie chance !

Merci aussi à notre Comcom, élus et agents. Regardez objectivement les services qu'elle vous offre tous les jours. Nous n'aurions pu, seuls, vous en apporter le dixième. Consultez le rapport d'activité sur le site CSM, vous la verrez peut-être différemment.

Tous mes vœux les plus sincères de réussite pour la nouvelle équipe qui va prendre la relève dans les prochains jours. Davayat est, certes, un petit village mais plein de promesses et de projets pour l'avenir. Avec 1,47% d'accroissement de notre population entre 2017 et 2023, nous sommes parmi les communes attractives du département, notre nombreuse jeunesse en est le vivant témoignage.

Je vous souhaite une très belle année 2026 !

Ils ont été les jeunes ambassadeurs de notre village lors des commémorations et ont participé activement au renforcement des liens intergénérationnels lors des après-midi récréatives organisées pour nos anciens.



Elections Municipales

Le grand changement

Pour toutes les communes de moins de 1000 habitants, c'est la fin du scrutin nominatif et l'instauration du scrutin par liste et l'instauration de la parité homme/femme. Ce qui dans la pratique se traduit comme suit dans notre commune :

Les listes devront être complètes, c'est-à-dire 15 noms. Néanmoins, les listes qui comportent 13 noms au minimum ou 17 noms maximum seront réputées complètes. Elles devront respecter la stricte parité. Ex. : la tête de liste est une femme, le numéro 2 de la liste devra être un homme.

Vous ne pouvez plus, sous peine de nullité, rayer de noms, modifier l'ordre de la liste, en ajouter.

Répartition des sièges :

Une seule liste :

L'élection est acquise si la liste obtient la majorité des suffrages exprimés. Le quart des électeurs inscrits n'est plus exigé.

Plusieurs listes :

L'élection n'est acquise que si une liste atteint la majorité des suffrages exprimés. Si ce n'est pas le cas, il faut organiser un second tour.

La liste arrivée en tête obtient 50% des sièges, arrondi à l'entier supérieur s'il reste au moins quatre sièges à pourvoir et à l'entier inférieur s'il en reste moins de 4. La répartition des sièges restant à pourvoir se fait à la plus forte moyenne (prime à la liste arrivée en tête).

Ne peuvent prétendre à concourir pour un second tour que les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés au premier tour. Leur composition peut être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Les Adjoints :

Il y a obligation de respecter la stricte parité en ce qui concerne les adjoints. **L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/premier adjoint.** La première adjointe peut donc être du même sexe que la maire ou le premier adjoint du même sexe que le maire.

En cours de mandat, en cas de vacance d'un siège d'adjoint, le respect de la parité n'est pas exigé pour procéder au remplacement et ce, dans les seules communes de moins de 1 000 habitants. Le remplaçant peut donc être du même sexe ou non que son prédécesseur.

Délégués communautaires :

Pas de changement à ce niveau. Un délégué titulaire et un délégué suppléant pris dans l'ordre du tableau, c'est à dire le maire et le premier adjoint.

Travaux & Projets

Les travaux au cours de ce mandat :

L'un des plus voyants, sans doute, c'est l'achèvement de la place E. Leclanché, même avec les modifications apportées au projet initial, financièrement ça n'a pas été facile.

Il y aura quelques aménagements à apporter, certainement, pour pérenniser l'accueil du distributeur et des sanitaires pour les commerçants.

Dans un tout autre ordre d'idées, un équipement qui faisait cruellement défaut pour nos jeunes : un **City-stade** au milieu d'un **espace sans tabac**.

Entretien des bâtiments publics

La réfection des enduits des murs de clôture de l'école et de la mairie, la pose d'une porte isolante et de volets roulants pour économiser l'énergie. La réorganisation de la « cuisine » du restaurant scolaire et le remplacement des dalles du plafond de la salle, réfection de deux appartements au presbytère. À l'église, la mise aux normes du dispositif de sonneries et le remplacement du battant de notre cloche du 17^e siècle.

Pour notre école

On peut citer l'équipement d'une classe d'un tableau interactif, le remplacement des tables et des chaises dans deux classes, le remplacement du revêtement de sol dans une classe de l'ancienne école, la pose d'un sol souple sous le préau. L'installation d'un dispositif d'alerte interne.

Avec les élus, les bénévoles, le CMJ : remplacement et peinture de la clôture de l'école.

Pour votre sécurité

Avec le produit des amendes de police du département, la région et sans oublier nos fonds de concours : l'abri bus du Bourg, la réfection des traverses rue de l'Église, l'aménagement de sécurité de la mairie, de la rue du Mas, du carrefour de la route de Châtel.

Avec le concours de bénévoles d'élus nouveaux et anciens le remplacement de la passerelle sur le Chambaron.



Travaux & Projets



Espaces verts

Avec Mission Haie, la commune, les enfants de l'école, l'équipe enseignante, les parents et les bénévoles, 100 mètres de haie ont été plantés.

En régie, la création d'un espace vert route de Chatel, l'engazonnement du cimetière, la plantation du lavoir du Mas.

La plantation de 4 amandiers sur le terrain des Coupades en remplacement des arbres abattus.



Voirie

Avec la dotation communautaire et le fonds de concours communal, la fin de la Rue de l'Allée. Avec également la Comcom, Morge et Chambaron, Plaine de Riom pour l'eau potable, la commune pour le réseau d'eau pluviale et un fonds de concours, la réfection totale de la Rue du Four.

Grâce au syndicat d'assainissement Morge et Chambaron, les réseaux eaux usées et eaux pluviales ont été séparés rue Belin. Pour permettre la collecte par le SBA des déchets Impasse des Mottes et Allée de la Croix des Mottes, la création d'une plateforme de retournement.



Eclairage public

Passage en led du lotissement des Coupades, rue Germaine, rue du Four une partie de la rue de l'allée. Pour finir le Mas qui compte le plus de luminaires ancienne génération une convention a été passée avec TE63 il y a trois ans nous attendons toujours le début des travaux.

Transition écologique

Installation d'une centrale photovoltaïque de 9KVAc sur le toit de l'atelier municipal.

Les projets engagés

Remplacement de la petite « maison de Benoit » dans le parc derrière la mairie, réfection du terrain de boules au Mas ainsi que l'installation de deux bornes de recharge électriques place E. Leclanché.

Travaux & Projets

Retour en image sur quelques réalisations effectuées durant ces 6 années.



Le nouveau regroupement scolaire

Cette année 2025 a vu notre école se réorganiser.

D'un côté, début juillet, le RPI avec Cellule s'achevait après vingt-cinq années de collaboration étroite. De l'autre, à la rentrée de septembre, notre école rejoignait le Syndicat intercommunal de Gimeaux et Yssac-la-Tourette pour une nouvelle histoire commune.

C'est un bouleversement complet, une nouvelle forme de gestion au point de vue de notre commune et la construction d'une nouvelle équipe pour les enseignants.

En termes d'organisation, le SIRP (Syndicat intercommunal de Regroupement Pédagogique) est composé d'un président et deux vice-présidents (un pour chaque commune) et deux délégués titulaires par village.

Du point de vue scolaire, cinq classes sont ainsi réparties : une classe de petits/moyens à Yssac, deux classes de moyens à CE1 à Davayat et deux classes pour les CE2/CM2 à Gimeaux.

Comme cela avait été envisagé au vu de la baisse des effectifs, l'école de Davayat a perdu une classe sur les trois. Cette situation avait été préparée en amont. L'enseignante arrivée l'année précédente savait qu'elle ne pourrait rester qu'une année et nous savons que pour les années à venir, les effectifs vont aller décroissants. De cette perte nous avons fait un atout : le réaménagement de l'école. Les enfants disposent désormais à la place de l'ancienne classe, d'une salle de motricité et, en lieu et

place de la salle de sieste d'une bibliothèque. L'espace pédagogique a été ainsi redistribué pour un meilleur confort et une meilleure utilisation.

À l'extérieur, le City-stade vient compléter l'espace d'expression physique des enfants.

Une autre adaptation qu'il a fallu revoir : le transport scolaire. Un nouveau trajet a dû être créé et un travail d'adéquation entre les horaires du bus et des ouvertures d'écoles a été échafaudé. Ce fut un travail de longue haleine entre les communes et les services de la Région en charge du transport scolaire. Les débuts ont été difficiles (l'usage a montré les failles des prévisions) mais la solution a été trouvée au plus vite. Merci aux parents qui ont permis le transport des enfants pendant cette période de rodage.

Une nouvelle Association des Parents d'Élèves a vu le jour et semble bien partie pour organiser de nombreuses animations au profit des enfants.

C'est donc un ensemble de transformations de l'école et autour de l'école qui a été réalisé cette année. Tout n'est peut-être pas réglé, mais au vu des résultats, nous sommes satisfaits de cette mise en route. Cela dit, nous restons vigilants, il est important que nos enfants se sentent bien dans notre nouveau regroupement scolaire et cela pour longtemps.



Le petit mot de l'école

La laïcité

Le 9 décembre dernier, la laïcité était à l'honneur dans le programme d'Éducation civique et morale. En effet, le 9 décembre est déclaré « Journée nationale de la laïcité ». Cette notion reste abstraite et mal connue par les enfants. Pourtant, elle est la colonne vertébrale de notre Nation, au fondement même de notre pacte républicain pour tendre vers plus de liberté, d'égalité et de fraternité.

Il y a 120 ans le 9 décembre 1905, après 48 séances de discussion, la chambre des députés adopte le projet de loi de la séparation des Églises et de l'État, par 341 voix contre 233, et proclame la liberté de conscience de tout un chacun en les assurant de la neutralité de l'État vis-à-vis de l'ensemble des religions. Les synagogues, temples et églises deviennent propriétés de la nation française, c'est à dire notre bien à tous. Voilà pourquoi nous pouvons les visiter (en respectant les cultes qui y sont célébrés) et que l'État se doit de les entretenir, les restaurer ou les rebâtir (comme par exemple la cathédrale Notre Dame de Paris).

Depuis cette loi, d'une part, la France est un état laïque dans lequel la religion ne dicte pas le fonctionnement de la société et d'autre part, cet état laïque assure à ses citoyens la liberté de culte, la liberté de croire ou de ne pas croire. Cet État veille à ce que chacun de ses citoyens puisse exercer ou non sa religion librement, sans pression.

Cette loi sur la laïcité doit être connue des enfants car elle les concerne autant qu'elle concerne les adultes. Elle s'applique dans toutes les écoles publiques de France (exception de l'Alsace-Moselle qui, en 1905, était Allemande).

Pour l'expliquer à nos élèves, l'Éducation Nationale nous a fourni un outil depuis 2013, sous forme d'une affiche intitulée « La charte de la laïcité » présente dans les écoles. Lors de chaque rentrée scolaire, cette charte est présentée aux familles qui s'engagent à la respecter en la paraphant symboliquement.

Pour les jeunes enfants, comprendre la laïcité, c'est abstrait mais lorsqu'on s'applique à répondre à leurs questionnements, qu'on leur explique en comparant leur vie d'écoliers français à d'autres alors elle devient

beaucoup plus compréhensible. Ainsi, dans certains pays, les élèves ont des cours de religion à l'école. Leurs professeurs sont dans l'obligation de leur enseigner une religion en particulier, le catholicisme, l'islam ou le bouddhisme par exemple. En France, ce n'est pas le cas, du moins pas dans les écoles publiques, car la France est un État laïque dans lequel la religion ne dicte pas le contenu des enseignements et donc, par là même, le fonctionnement de l'État. Depuis la loi Jules Ferry de 1881-1882, l'école publique est laïque, gratuite et obligatoire. Aujourd'hui tout enfant de 3 à 16 ans quelle que soit sa couleur de peau, pauvre ou riche, croyant ou non-croyant, fille ou garçon... a accès à l'école de la République, aux savoirs, à la connaissance qui amènent l'émancipation et la liberté de conscience. Il apprend à penser par lui-même en dehors de toute pression, surtout religieuse. Il apprend l'esprit critique. Il apprend à devenir un citoyen éclairé, libre de choisir de croire ou de ne pas croire. L'enseignant laïque a appris à recevoir la parole de l'enfant dans sa singularité et il se doit de la respecter en restant neutre.

Dans ce contexte, les enseignants sont de plus en plus exposés et en proie aux attaques d'extrémistes religieux qui les assassinent et essaient de les réduire au silence par la peur. Mais ils résistent et continuent, même dans des zones difficiles à exercer leur métier avec passion et engagement pour que les valeurs de la République soient enseignées partout sur le territoire national.

La laïcité française est une exception dans le monde. Elle est souvent critiquée et attaquée de l'extérieur comme à l'intérieur de notre pays par des membres de groupes religieux de tout ordres, parfois insidieusement. La laïcité doit être expliquée. Elle doit être connue. Elle doit être défendue car elle est le garant d'une neutralité de l'État qui nous assure à nous, citoyens français, une égalité de traitement quelle que soit notre religion face à la loi. Elle nous assure la liberté de conscience et elle induit donc que tout individu a les mêmes capacités à penser et, de ce fait, confère des droits aux minorités et en particulier aux femmes.

Alors vive la laïcité française.

Le petit mot de l'école

La vie de l'école

Voyages scolaires sur le thème de la ferme en fin d'année scolaire 2024-25 avec encore nos copains de Cellule.

Deux jours et une nuit pour les classes de MS-GS et CP-CE1 en hébergement à La Bourboule avec visite de la ferme laitière biologique de Mme et Mr Magne et le lendemain la ferme pédagogique de la Marinette.

Une journée à « la ferme de Marie » à Chouvigny pour les PS pour nourrir les poules, les lapins... et vivre une vie de paysan.



Visite du père Noël

Avec nos nouveaux camarades d'Yssac La Tourette et de Gimeaux, nous avons accueilli le jeudi 18 décembre 2025, le Père Noël.

Il est venu à l'école pour apporter les cadeaux individuels de l'APE Davayat-Yssac-Gimeaux et le cadeau collectif de la coopérative scolaire (raquettes de badminton).

Merci à David Thuret.

Toute l'équipe éducative ainsi que tous les enfants de l'école vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026, remplie de joie, bonheur, santé et prospérité.

Le mot des associations

Amicale Laïque de Davayat

L'année 2025 a une nouvelle fois été riche en activités et en convivialité.

Lors de notre Assemblée Générale annuelle, le bureau a été renouvelé : il est désormais composé de Naomie, Julie, Stéphanie, Agnès, Aurélie et David.

Dès janvier, nous avons eu le plaisir, sous l'égide du CCAS, de participer à l'organisation et à l'animation de l'après-midi intergénérationnel autour de la traditionnelle galette des rois. Un moment de convivialité apprécié par toutes et tous.

La chasse aux œufs de Pâques a réuni petits et grands dans une ambiance joyeuse et familiale.

Notre brocante au Mas a rencontré un grand succès, avec de nombreux exposants et visiteurs, dans un esprit de partage et de bonne humeur !

Puis sont arrivés les "20 ans de la fête du cochon", une édition spéciale avec repas, karaoké, exposition photos, cadeaux souvenirs et un concours original sur la longueur de la queue de cochon !



Nos afterworks autour de notre fidèle mascotte "la BARAVANE" ont à nouveau rassemblé les habitants, toutes générations confondues, en toute simplicité (fête de la musique, Halloween...).



Enfin, pour la 3^e année consécutive, nous avons accompagné le CCAS dans le cadre de la journée chère à tous : le Téléthon. La tripe, les croque-monsieur et les brioches ont contribué à la réussite de cette belle initiative.

Nous poursuivons également l'achat de nouveaux matériels pour nos événements, mais aussi pour la mise à disposition (sur demande auprès des membres du bureau) à nos adhérents ou associations voisines.

Nous tenons à remercier sincèrement tout le village, des plus jeunes aux plus anciens. C'est grâce à VOUS que notre Amicale est aussi vivante, dynamique et pleine d'énergie. Votre présence, votre aide, vos sourires et votre bonne humeur sont la clé de notre réussite.

Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles et adhérents pour continuer à faire vivre cette belle aventure humaine. Tout le monde est le bienvenu pour apporter sa pierre à l'édifice, toujours dans la convivialité et la solidarité.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026, pleine de joie, de santé, de projets et de moments partagés avec vos proches et au cœur de notre beau village de Davayat.

Que la fête continue à Davayat !

Le mot des associations



Clap de fin pour l'APE Davayat Cellule : une dernière année inoubliable

L'année scolaire 2024-2025 restera gravée dans les mémoires comme celle d'une belle aventure qui s'achève. L'Association des Parents d'Élèves Davayat Cellule a tenu sa promesse : offrir une dernière année exceptionnelle aux enfants des écoles de Davayat et Marius Pourtier.

Grâce à une mobilisation sans faille et à des événements festifs tout au long de l'année (Halloween, Noël, loto, Saint-Patrick, afterschool), l'APE a récolté 25 533 euros. Cette somme a permis de financer des abonnements à des magazines pour les classes, de financer des sorties scolaires, de participer au voyage des écoliers de Davayat, et d'offrir un cadeau de Noël à chaque enfant.

Le point final de cette belle année fut la fête des écoles, organisée le samedi 28 juin 2025. Les familles ont partagé un barbecue convivial, dégusté crêpes, bonbons et glaces, pendant que les enfants profitaient gratuitement des jeux de kermesse, du stand maquillage, des tours de poney et des châteaux gonflables. Chaque enfant est reparti avec un sac surprise contenant un pistolet à eau Nerf, une boisson, des bonbons, un M. Freeze, des tatouages et un jeu à bulles.

À 16h, les habitants de Davayat et Cellule ont rejoint la fête pour vibrer au rythme de la batucada « Perc's and Roll ». La soirée s'est poursuivie avec un repas préparé par le restaurant de Davayat (aligot-saucisses), suivi d'un concert du groupe « Dzaan ». A 22h, un feu d'artifice a été tiré avant de laisser place à une soirée musicale jusque tard dans la nuit.

C'est avec beaucoup d'émotion que l'APE Davayat Cellule tire sa révérence, laissant place à deux nouvelles associations : l'APE DYG (Davayat, Yssac-la-Tourette, Gimeaux) et l'APE Chambaron Le Cheix-sur-Morge.

Le président et tous les membres du bureau tiennent à remercier chaleureusement :

Les mairies de Davayat et Cellule pour leur soutien, leur subvention et le prêt des salles,

Les enseignantes des écoles pour leur collaboration bienveillante,

Les habitants pour leur présence fidèle aux événements,

Et surtout, un GRAND merci aux parents d'élèves, pour leur aide précieuse, leur énergie et leur engagement tout au long de ces années.

Merci pour tout.

Le mot des associations

APE DYG

Suite à l'arrivée de la Commune de Davayat au sein du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Davayat, Yssac-la-Tourette, Gimeaux, une Association de Parents d'Élèves a vu le jour à l'été 2025 sous l'impulsion de quelques parents motivés.

Suite à l'arrivée de la Commune de Davayat au sein du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Davayat, Yssac-la-Tourette, Gimeaux, une Association de Parents d'Élèves a vu le jour à l'été 2025 sous l'impulsion de quelques parents motivés.

Dans cette nouvelle association, chaque village est représenté par, au minimum, un membre du bureau.

L'APE a pour but d'aider les écoles des 3 villages à financer les sorties scolaires, du matériel pédagogique ou encore les projets proposés par les enseignantes tout au long de l'année.

Forte du succès de sa première manifestation, un Afterschool spécial Halloween, organisée le 17 octobre 2025 à la Salle polyvalente d'Yssac-la-Tourette, l'APE a organisé une vente de sapins de Noël et un nouvel Afterschool spécial Noël, le 12 décembre, de nouveau à la Salle polyvalente d'Yssac-la-Tourette.

Nous vous attendons encore plus nombreux en 2026 pour partager d'autres moments conviviaux !

Voici les dates à retenir :

- vendredi 6 mars : soirée ciné pyj' à Gimeaux
- mai : événement à Davayat
- samedi 20 juin : fête des écoles dans le parc de la Mairie de Davayat

L'APE DYG vous remercie de votre participation et espère vous voir lors de ses prochains événements !



Le mot des associations

Cynorhodon 135

Section Rénovation

Cette année, nous avons entrepris de réparer les murets situés à l'entrée des fours. Une petite maçonnerie s'avérait nécessaire. Nous avons également travaillé sur la fissure à l'angle des murs Sud-Ouest. Cette dernière s'agrandissait un peu plus chaque mois, il devenait urgent d'intervenir. Nous avons ainsi pu renforcer la structure sur cette partie des fours.

L'entretien des plantes qui entourent le bâtiment a permis cette année encore d'agrémenter joliment et diversement selon les saisons ce lieu qui en fait un endroit plaisant à parcourir par les grands et les petits.

À ce propos, si ce lieu reste ouvert au public, attention de ne pas laisser les enfants sans surveillance, les accidents restent possibles. Merci également de respecter les constructions et plantes que les bénévoles de l'association s'échinent à maintenir en bon état.

Il nous reste encore beaucoup de travail pour maintenir à flot ce monument, petit patrimoine pour ce qu'il représente, mais gros labeur pour les bénévoles que nous sommes. Cela dit, les chantiers de maçonnerie ou de jardinage se déroulent toujours dans la bonne humeur et souvent s'achèvent sur une note gourmande ! Avis aux amateurs !!



Section Marches

La section marche du Cynorhodon 135 comprend 21 adhérents et fait partie intégrante de l'association de rénovation des fours à chaux de Davayat.

Pour des raisons de santé et de disponibilité, la section s'est scindée en deux groupes : « Les petits marcheurs » et « les grands marcheurs », la passerelle entre les deux groupes est ouverte et chaque marcheur peut se joindre au groupe qu'il veut en fonction de sa forme et de sa disponibilité. Nul n'est tenu d'effectuer toutes les sorties ; ces dernières s'organisent de septembre à fin juin, avec des poses au moment des vacances scolaires et s'effectuent le lundi après-midi, lorsque la météo le permet, en covoiturage au départ de la salle Pierre Mosnier. Les balades font en général entre sept et dix kilomètres et dans un rayon de trente à quarante kilomètres autour de Davayat. Les randonnées sont proposées à tour de rôle par chaque participant. Certaines sorties s'accompagnent de visites de lieux caractéristiques avec repas gastronomique à l'issue.

Section Pilates

Une section Pilate faisant aussi partie de l'association cynorhodon 135 de Davayat s'est mise en place depuis janvier 2024. Trois séances ont lieu le mardi de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15 et le jeudi de 18h15 à 19h15. Actuellement, cette section comprend 35 adhérents. Il reste quelques places disponibles notamment de 15h à 16h le mardi. Si vous souhaitez vous inscrire contactez le 06 33 12 97 22 par SMS uniquement.

Les sections Rénovation, Marche et Pilate vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et vive 2026 !

Vie de la commune

Cérémonies des 08 mai 1945 et 11 novembre 1918

Lors de la commémoration de la victoire du 8 Mai 1945, après avoir planté les fleurs en papier de leur fabrication, déposé la gerbe de la commune, nos jeunes élèves ont entonné la Marseillaise.

Pour la célébration de l'Armistice avec le nouveau regroupement, les élèves de Davayat et Gimeaux nous ont chantés « Le soldat » de Florent Pagny.

Merci aux enfants, aux enseignantes et aux parents pour leur présence et leur engagement afin que vive le devoir important de mémoire.

Merci également à tous les participants porte-drapeaux, pompiers, représentants des corps constitués.

Merci pour votre générosité puisqu'à l'occasion du centième anniversaire du Bleuets de France et grâce aussi aux membres du Conseil des Jeunes de Davayat, un chèque de 190€ a été remis, pour les trois communes, à cette association.



CCAS

Après-midi récréative pour nos anciens

Une bonne trentaine de personnes avaient répondu positivement à l'invitation du CCAS et du Conseil municipal des jeunes.

Elles se sont retrouvées au restaurant scolaire, ce 25 janvier, pour partager un moment convivial durant lequel Alain leur a fait découvrir ses talents multiples de musicien et de chanteur. Un moment d'intense émotion, également, puisque nous avons fêté les huit décennies de l'une des invitées qui n'avait pas été mise dans la confidence. L'après-midi s'est achevé par le traditionnel partage de la galette des Rois, prolongé par de grandes discussions. Un vrai plaisir simple d'être ensemble.



Vie de la commune



Départ à la retraite de Jean-Luc Blum

Un événement peu courant au sein de notre commune :

Ce jeudi 11 décembre, la municipalité, à l'occasion du pot de fin d'année des agents, tenait à remercier Jean-Luc Blum pour les 38 années passées au service des Davayaires. C'est en effet en 1987 que le jeune homme d'alors prit officiellement les fonctions de « cantonnier », comme on disait à l'époque, et (qu'on se le dise !) également de Garde Champêtre, titre et fonction respectés dans nos villages d'alors.

Jean-Luc a été admis à faire valoir ses droits à une retraite bien méritée fin septembre. C'est donc entouré de ses collègues de travail, des anciens maires, des enseignantes, des membres du Conseil municipal qu'a été officialisé ce départ pour une nouvelle vie.

En votre nom, nous lui avons souhaité une longue et paisible retraite.

Spectacle de Noël

« À la recherche du Père Noël »

Le 16 décembre dernier, la salle polyvalente de Davayat a accueilli un joyeux spectacle de Noël intitulé À la recherche du Père Noël. Petits et grands ont été enchantés par cette représentation pleine de magie et de bonne humeur. Les enfants, tout particulièrement, ont suivi avec enthousiasme les aventures des personnages en quête du célèbre bonhomme à la barbe blanche.

L'ambiance chaleureuse et festive a ravi les familles présentes. La soirée s'est achevée autour du traditionnel verre de l'amitié, partagé dans la convivialité et la bonne humeur. Une belle façon de clôturer l'année dans l'esprit des fêtes !



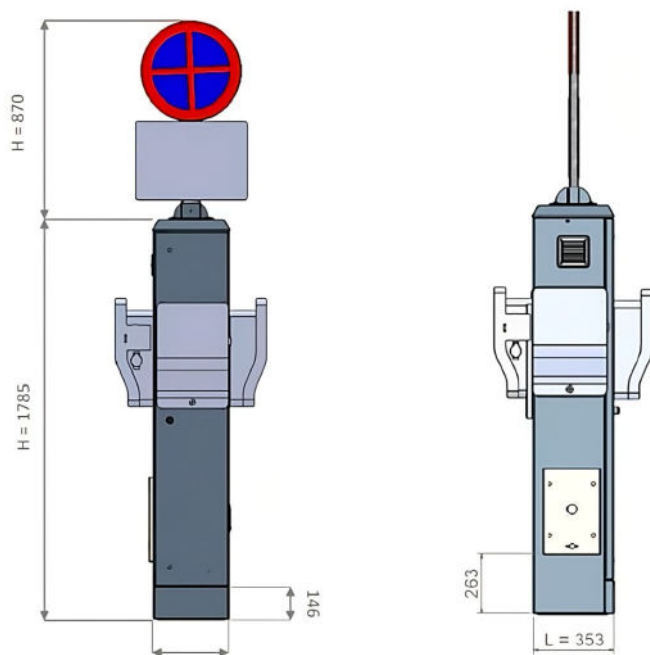
Vie de la commune

Boîte à livre

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Davayat poursuit activement ses projets en faveur du partage et du lien entre habitants. Dernière initiative en date : la création d'une boîte à livres, désormais installée devant la grange attenante à l'école de Davayat.

Ce bel ouvrage, réalisé par les jeunes élus sous la supervision de leurs accompagnateurs, permet à chacun de déposer, emprunter ou échanger librement des livres, favorisant ainsi la lecture pour tous.

Le CMJ invite les habitants à faire vivre cette boîte en y déposant romans, BD ou albums jeunesse, et les remercie pour leur participation à cette démarche citoyenne et conviviale.



Bornes de recharge électrique

Dans le cadre de son (PCAET) Plan Climat-Air-Energie territorial la communauté de communes a noué un partenariat avec la société E55C pour l'implantation de bornes de recharge électrique sur son territoire.

Lors du Conseil Municipal du 25 septembre, les élus, à l'unanimité, se sont prononcés en faveur de l'implantation d'une borne de recharge (2 postes) sur la commune. Elle sera installée courant de l'année 2026 sur le parking de la place E.Leclanché. La convention qui lie la commune et E55C a une durée de 20 ans.

La totalité des frais d'installation, de maintenance, d'entretien et d'assurance sont pris en charge par E55C. La contrepartie pour la commune est la mise en place de la signalisation horizontale et l'engagement de faire respecter la réglementation pour l'occupation de la zone de recharge (stationnement autorisé uniquement pour la recharge).

Zoom sur...

AdaptUP

Thomas Brun, ancien ingénieur chez Michelin, a fondé AdaptUP après avoir été confronté à un problème récurrent : le manque d'aides techniques accessibles, adaptées et personnalisées pour les personnes en situation de handicap.



Face à des solutions souvent coûteuses, inadaptées ou stigmatisantes, il a décidé d'agir. Son idée ? Ne pas vendre des objets, mais fournir aux ergothérapeutes et aux structures médico-sociales les outils pour les fabriquer eux-mêmes, grâce à l'impression 3D.

Des solutions sur mesure

AdaptUP propose une centaine de fichiers 3D (couverts adaptés, miroirs pour personnes à mobilité réduite, repose-pieds, bloque-pages, etc.), ainsi que des imprimantes 3D et une plateforme collaborative pour concevoir, partager et adapter ces aides techniques. Nicolas Brun et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les professionnels de santé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque patient.



Un impact concret

Pour Claire Lucas, paraplégique depuis six ans, ces innovations ont changé son quotidien. Grâce à un miroir conçu sur mesure, elle a retrouvé une autonomie essentielle. AdaptUP ne se contente pas de faciliter la vie: il redonne confiance et épanouissement à ceux qui en ont le plus besoin.

Un modèle innovant et solidaire

L'entreprise s'adresse aux ergothérapeutes, centres de rééducation et structures médico-sociales, leur offrant un abonnement annuel pour accéder à la plateforme et aux outils. Cette approche porte ses fruits : AdaptUP a déjà signé cinq contrats en France et gagné en visibilité grâce à sa seconde place au challenge national Apicil (sur 135 participants), accélérant ainsi son développement.

Et demain ?

AdaptUP souhaite gagner en visibilité pour toucher davantage de professionnels et de patients. Son objectif: démocratiser l'accès à des aides techniques de qualité, tout en favorisant l'innovation et l'inclusion.

AdaptUP

Route de Riom
63200 DAVAYAT

www.adaptup.fr

Infos de notre territoire

Nouvelles de la paroisse Saint Benilde en Limagne



Vie de notre communauté

Après 3 années au service de notre paroisse, nous avons dit au-revoir au père Yesuraja Innaci.

C'est désormais le père Paul Destable qui est en charge de notre paroisse, avec l'équipe d'animation paroissiale. Même s'il loge à Châtel-Guyon, il est très présent sur notre paroisse.

Notamment au sanctuaire de Thuret : messe chaque dimanche à 18h ainsi que le premier vendredi de chaque mois à 11h (messe avec et pour les malades). Vous pouvez rencontrer le père Destable le jeudi de 16h à 17h à Thuret.

Il célèbre également la messe chaque jeudi à 9h à la maison paroissiale d'Aigueperse. Et une fois par mois dans les EHPAD d'Effiat et d'Aigueperse.

Pendant la période hivernale, la messe du dimanche à 11h est célébrée à l'église d'Artonne (chauffée) et cela jusqu'au dimanche des Rameaux, cette année le 29 mars 2026, où nous regagnerons l'église d'Aigueperse.

Nous poursuivons notre route dans l'annonce de la bonne nouvelle du Christ et l'accueil de tous en profitant de nos nouveaux locaux pour des temps de conférences, de partage et de convivialité.

Les jeunes sont accueillis dans différents groupes pour du catéchisme ou préparer un sacrement (baptême, première communion, confirmation). Depuis plusieurs années, notre paroisse accueille en juillet le pèlé VTT, un pèlerinage à vélo proposé aux jeunes du diocèse. Vous les avez

peut-être croisés sur les routes de nos campagnes...

À noter que plusieurs de nos églises sont fermées pour travaux : à Montcel, Saint-Myon, Combronde et bientôt Effiat...

Agenda

Ciné-club paroissial : à la maison paroissiale de Thuret à 20h, prochaines soirées cinéma le 30 janvier « Victor », le 27 mars « Reste un peu » de Gad Elmaleh et le 5 juin « Saint Augustin ». Entrée libre

Assemblée paroissiale : le dimanche 18 janvier 2026 à 14h à la maison paroissiale d'Aigueperse.

Messe des Amoureux : le vendredi 13 février à 19h au Cheix-sur-Morge

Pèlerinage de saint Bénilde : le dimanche 21 juin 2026 à Thuret, avec spectacle sur Don Bosco le samedi soir 20 juin.

Accueil :

103 Grande Rue à Aigueperse (impasse face à l'église)

mardi 16h-17h30,
jeudi 10h -12h et
samedi 10h -12h.

T°: 04 73 63 62 25
paroissesaintbenilde@gmail.com

Et toutes les informations sur notre site internet :
www.paroissesaintbenilde.com

Infos de notre territoire

Caserne de Davayat, Saint-Bonnet-près-Riom et Yssac-la-Tourette

Nous remercions la municipalité de Davayat de nous offrir la possibilité de nous exprimer à travers ce bulletin municipal.

Nous adressons également nos plus sincères remerciements aux habitants de Davayat pour l'accueil bienveillant et le soutien témoigné lors de notre récente campagne de distribution du calendrier 2026.

L'année 2025 a été marquée par une hausse de notre activité opérationnelle, avec plusieurs interventions significatives.

Parmi celles-ci, un important feu de végétaux sur la commune de Chastreix le 7 avril, ainsi qu'un feu de compost survenu en juillet à Yssac-la-Tourette, ayant nécessité la mobilisation de notre centre de secours et de plusieurs casernes voisines pendant plusieurs jours.

Pour répondre à ces missions, notre caserne s'appuie sur l'engagement de 20 Sapeurs-Pompiers Volontaires – 4 femmes et 16 hommes – originaires des communes de Davayat, Saint-Bonnet-près-Riom et Yssac-la-Tourette. Tous se rendent disponibles sur leur temps

personnel afin d'assurer, au quotidien, la protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement de notre territoire.

Si vous êtes âgé(e) de 16 à 55 ans et que vous souhaitez en savoir plus sur cet engagement citoyen au service de la collectivité, n'hésitez pas à nous contacter :

- Par courriel à l'adresse saintbonnetpresriom@sdis63.fr
- Par téléphone auprès de l'Adjudant/Chef Nicolas GENILLER au 06.85.33.16.28.

Vous trouverez également des informations sur le site internet du SDIS 63 : www.sdis63.fr

L'ensemble des sapeurs-pompiers du Centre adressent à tous les habitants de Davayat leurs meilleurs vœux pour 2026.

Nous vous souhaitons une année sereine et sûre, et restons à vos côtés pour veiller, chaque jour, à votre sécurité.





Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

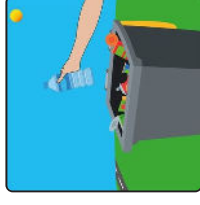


Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

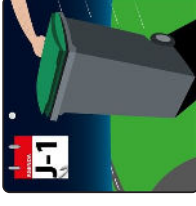
janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 J Férié 01	1 D	1 D	1 M	1 V Férié	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J 14	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23
5 L	5 J 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L Férié	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J 19	7 D
8 J 02	8 D	8 D	8 M	8 V Férié	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J 15	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24
12 L	12 J 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J Férié 20	14 D
15 J 03	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J 16	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25
19 L	19 J 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J 21	21 D
22 J 04	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J 17	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M 09	25 M	25 S	25 L Férié	25 J 26
26 L	26 J 09	26 J 13	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J 22	28 D
29 J 05	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L
30 V	30 L	30 L	30 J 18	30 S	30 M
31 S	31 M	31 M		31 D	



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

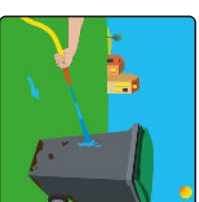


Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

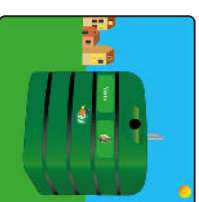
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D Férié	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Férié	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M Férié	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S Férié	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Férié
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 M	31 S	31 L	31 J



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



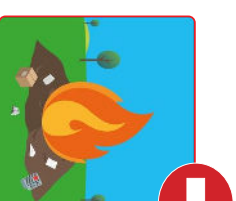
Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins

Infos de notre territoire

SMAD des Combrailles

DOSSIER À LA UNE

L'art pour rapprocher les générations !

Depuis 15 ans, le SMADC, en partenariat avec la DRAC, la Région, le Département et l'Éducation nationale, fait vibrer les Combrailles avec Comb'images.

Ce projet culturel rassemblera, en 2026, plus de 1 100 jeunes et 220 seniors autour d'ateliers artistiques (danse, théâtre, hip-hop, musique, arts plastiques...).

3 belvédères pour un été artistique

De juin à août 2026, trois sites emblématiques accueilleront des créations en plein air pour sublimer les paysages des Combrailles, en collaboration avec des festivals locaux :

Saint-Jacques-d'Ambur avec Bach en Combrailles

- Roche d'Agoux avec les Fêtes Musicales de Pionsat
- Château Rocher (St-Rémy-de-Blot) avec Terres Vibrantes

Des balades culturelles à ne pas manquer !

En juin 2026, le SMADC vous embarque pour trois visites guidées autour de ces belvédères : patrimoine, art, nature et concerts en plein air... de belles journées festives en perspective, gratuites et ouvertes à tous !

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

Le CRT : un coup de pouce pour bien vieillir chez soi

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) accompagne les personnes de plus de 60 ans pour leur permettre de rester à domicile dans les meilleures conditions, même en cas de difficultés.

Isolement, problèmes de transport, coordination des aides, soutien aux aidants, conseils aux professionnels... Le CRT trouve des solutions concrètes et vous oriente vers les bons interlocuteurs du territoire.

Le Réseau Agricole Combrailles est de retour !

Vous êtes agriculteur et vous vous interrogez sur l'avenir de votre ferme ?

Le SMADC vous accompagne dans la transmission de votre exploitation, quelle que soit votre situation : départ à la retraite, cessation d'activité, projet de reprise...

Des échanges individuels et un accompagnement sur-mesure sont proposés pour préparer cette étape sereinement

Préservons ensemble l'agriculture des Combrailles en assurant le passage de relais aux nouvelles générations !

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles

2 Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne

Tél. : 04 73 85 82 08

Email : smadc@combrailles.com

www.combrailles.com

Calendrier des manifestations 2026

Vendredi 6 mars

□ Soirée Ciné Pyjama à Gimeaux | APE

Dimanche 15 mars

□ Élections municipales - 1^{er} tour

Vendredi 20 mars

□ Afterwork | ALD

Dimanche 22 mars

□ Élections municipales - 2e tour

Samed 25 avril

□ Nettoyage des chemins de Davayat | Asso. Chasse

Dimanche 26 avril

□ Chasse aux œufs de Pâques | ALD

Vendredi 8 mai

□ Commémoration

Dimanche 31 mai

□ Broquante | ALD

Samedi 27 juin

□ Fête des Écoles

Dimanche 19 septembre

□ Repas du cochon | ALD

Naissance

**Andréa, Méry
PECHER RODRIGUES**
5 février

**Johanna
BOUQUET MOMBOISSE**
1 juin

**Alix
FERREIRA**
20 juin

**Alba
GUILHEM**
30 aout

**Marius, Nicolas
CHEVALIER**
28 septembre

**Lino
THEIS**
29 octobre

**Rune, Jade
TISON**
7 novembre

**Ewen
RUNARVOT**
28 novembre

Mariage

**Aïcha BEN DAHAN
& Jérémy ROUSSILLON**
28 juin

**Virgine DUPUIS
& Aurelien FABRE**
24 décembre

**Véronique CARRERA
& Jean Luc TREILLE**
26 décembre

Décès

Huguette NÈGRE
09 mars

Eliane TARGUI
15 septembre

Jean GIRARD
5 décembre

Retrouver toute l'actualité de la commune
sur l'**application MAIRES & CITOYENS**



MAIRES & CITOYENS



Contacter la mairie

Mairie de Davayat
19, rue du Mas
63200 Davayat

04 73 63 39 96
mairie.davayat@wanadoo.fr
www.davayat.fr
facebook.com/davayat

Horaires

Mardi de 8h30 à 12h30 - 14h à 16h30
Jeudi de 14h à 19h
Vendredi de 9h à 12h30

Permanences

M. le maire, vous reçoit sur
rendez-vous.

Directeur de publication
Jean Louis Fabre

Conception & Réalisation
Cyril Demars

Impression
L'IMPRIMEUR,
80 Avenue Jean Jaurès
Mozac

Ont contribué à ce bulletin
Natalie Gay, les associations
de Davayat, les conseillers
municipaux.

Crédit Photos
Commune de Davayat,
Mission Colibri, Pascal
Gambin